

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 FEVRIER 2015 – 20H30

Membres présents : Marie-Françoise BUNOUST, Simone DÉLIOT, Vincent DUMETIER, Évelyne FEIN, Jean-Louis FUMEY, Marie-Françoise GIRARDET, Nicolas GIRARDET, Bernard JOLYOT, Agnès LAURENT, Sylvie LUCCISANO, Didier PAINEAU, Ludovic PICOD, Bernard SÉNÉ,

Membres absents excusés : Véronique RÉVEILLON, Jean-Baptiste CAU,
Véronique REVEILLON donne procuration à Simone DELIOT.

Secrétaire de séance : Bernard SÉNÉ

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2014.

Ajout d'un point 13 à l'ordre du jour : Demande de subvention auprès du SYDED pour le programme de travaux 2015

1. **Présentation et vote des comptes administratifs du budget lotissement, assainissement et communal 2014**
2. **Affectation des résultats 2014**
3. **Débat d'orientations budgétaires**
4. **Appel d'offres pour le programme de travaux 2015**
5. **Travaux de finitions tranche 2 Lotissement les Hauts du Crey**
6. **Travaux atelier municipal**
7. **Aménagement paysager tranche 1 Lotissement les Hauts du Crey**
8. **ONF : signature du contrat d'approvisionnement et vente groupée et affouage**
9. **Syndicat des eaux : durée d'amortissement de la participation aux travaux**
10. **Révision du plan communal de sauvegarde et du DICRIM**
11. **Présentation de l'avancement du PLU**
12. **Centre de Gestion du Doubs : renouvellement de la convention du service de remplacement**
13. **Demande de subvention auprès du SYDED pour le programme de travaux 2015**
14. **Questions diverses.**

1- **Présentation et vote des comptes administratifs du budget lotissement, assainissement et communal 2014**

• COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET COMMUNAL

| FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|----------------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|
| Excédent antérieur reporté | 7 547.12 | déficit antérieur reporté | 260 250.44 |
| RECETTES | 696 249.75 | DEPENSES | 384 413.62 |
| TOTAL Recettes | 703 796.87 | TOTAL Dépenses | 644 664.06 |
| DEPENSES | 336 102.85 | RECETTES | 320 855.45 |
| EXCEDENT 2014 | 367 694.02 | DEFICIT 2014 | 323 808.61 |

VOTE 13 VOIX POUR À L'UNANIMITÉ (M. le Maire ne votant pas)

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2014- BUDGET LOTISSEMENT**

| FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|----------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| Excédent antérieur reporté | 848 603.40 | Déficit antérieur | 635 304.91 |
| RECETTES | 901 111.96 | DEPENSES | 311 292.54 |
| TOTAL Recettes | 1 749 715.36 | TOTAL Dépenses | 946 597.45 |
| DEPENSES | 1 211 220.61 | RECETTES | 568 807.07 |
| EXCEDENT 2014 | 538 494.75 | DEFICIT 2014 | 377 790.38 |

VOTE 13 VOIX POUR À L'UNANIMITÉ (M. le Maire ne votant pas)

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ASSAINISSEMENT**

| FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|----------------------------|------------------|---------------------------|------------------|
| Excédent antérieur reporté | 15 966.02 | Déficit antérieur reporté | 7 847.54 |
| RECETTES | 25 998.22 | DEPENSES | 14 088.45 |
| TOTAL Recettes | 41 964.24 | TOTAL Dépenses | 21 935.99 |
| DEPENSES | 23 208.97 | RECETTES | 35 170.60 |
| EXCEDENT 2014 | 18 755.27 | EXCEDENT 2014 | 13 234.61 |

VOTE 13 VOIX POUR À L'UNANIMITÉ (M. le Maire ne votant pas)

2- Affectation des résultats

Budget communal :

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

| | | |
|-------------------------|-------|--|
| DEFICIT INVESTISSEMENT | D0001 | 323 808.61 € |
| RESERVES | 1068 | 352 608.61 € (323808.61+28800 de reste à réaliser) |
| EXCEDENT FONCTIONNEMENT | R0002 | 15 085.41 € |

Budget lotissement

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| R002 : excédent de fonctionnement de | 538 494.75 € |
| D001 déficit d'investissement de | 377 790.38 € |

Budget assainissement

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| R002 : excédent de fonctionnement de | 18 755.27 € |
| R001 excédent d'investissement de | 13 234.61 € |

VOTE : POUR à l'UNANIMITE pour les affectations de résultats.

En ce qui concerne le CCAS, le conseil municipal décide de verser une subvention annuelle à hauteur de 6 € par habitant (selon indice INSEE).

VOTE POUR à l'UNANIMITE

3- Débat d'orientations budgétaires

Recettes certaines attendues pour 2015 en dehors des dotations de l'Etat : le FCTVA pour 61 000 € et des subventions pour 50 200 € ainsi que 12 500 € d'amortissement du parking.

On peut envisager 140 000 € de programme de travaux 2015 en investissement. Sont déjà engagées :

- 76 500 € de travaux situés Ch des Combes : liaison douce et le ralentisseur des Hauts du Crey).
- 10 000 € de frais d'études pour l'entrée du village côté Fourg et Chemin de Chevanne.

Propositions de travaux qui seront présentées à la Commission Finances à l'appui de devis lors de la préparation du budget 2015 :

- local de l'employé communal pour 5000 € de matériel et un devis pour pose de plac.
- achat d'une tondeuse.
- frais d'études pour l'agenda accessibilité.
- budget assainissement : fin de la réfection de la canalisation Rte de la Grotte pour 20 000 €.
- aménagement de la place devant le café pour 10 000 € et le crépi de la façade pour 30 000 €.
- aménagement de l'extension cimetièrre pour 15 000 €.
- éclairage public à la Nésillière.
- terrain de pétanque dans le parc du lycée.
- mobilier pour la bibliothèque.

4- Appel d'offres pour le programme de travaux 2015

Le programme de travaux concerne l'aménagement de sécurité Rue d'Osselle et Chemin des Combes pour un chiffrage opérationnel estimé à 93 925 € HT.

3 entreprises ont été consultées :

- BONNEFOY pour un coût de 73 933 € HT.
- ROGER MARTIN pour un coût de 55 019 € HT.
- COLAS pour un coût de 57 993.65 € HT.

Après analyse des offres, le cabinet BEJ maître d'œuvre propose de retenir l'offre la mieux-disante présentée par l'entreprise ROGER MARTIN pour le montant de 55 019 € HT soit 66 022.80 € TTC.

5- Travaux de finitions tranche 2 Lotissement les Hauts du Crey

Le conseil municipal demande au cabinet BEJ, maître d'œuvre une consultation des entreprises pour les travaux de finition de la tranche 2 pour l'éclairage public, la voirie, le terrain de jeux, le bassin de récupération des eaux pluviales et le décaissement d'un terrain.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

6- Travaux atelier municipal – voir le point 3 débat d'orientations budgétaires

7- Aménagement paysager tranche 1 du lotissement Les Hauts du Crey

3 devis sont présentés au conseil :

- ARTEMIS pour 15 800 € TTC avec 1000 € d'entretien annuel.
- PAILLARD pour 10 000 € TTC.
- Les chantiers départementaux pour 10 009 € HT (non soumis à la TVA car programme d'insertion) avec 2800 € d'entretien annuel.

Le conseil décide de retenir l'offre des chantiers départementaux par **13 VOIX POUR et 1 ABSTENTION** car l'offre est la mieux-disante et du fait du caractère social de la prestation, avec l'entretien annuel.

8- ONF : signature du contrat d'approvisionnement et vente groupée et affouage

- Contrat d'approvisionnement de hêtres estimé à 160 € le m3 si bois de bonne qualité

Rôle d'Affouage : campagne 2014/2015.

- 5 garants de coupes ont été désignés par le conseil municipal du 12 juin 2014 : LAURENT Agnès
BUNOUST Claude - CHAUVELOT Pascal - DELIOT Michel – PAINEAU Didier.

La campagne se déroulera sur les parcelles 1,10 et 15 avec des houppiers et des arbres modernes à abattre. Ne sont à façonner que les bois marqués par la commission en rose cette année. Les bois griffés mais non numérotés en rose ne sont pas à exploiter.

Les affouagistes régulièrement inscrits sont au nombre de 50, un règlement annexé leur a été délivré contre signature. Date d'exploitation : abattage le 30 avril, façonnage le 30 juin et débardage des stères le 30 septembre.

Le non respect des différentes clauses peut entraîner le paiement d'une clause pénale civile de 80 €

VOTE POUR A L'UNANIMITE

9- Syndicat des eaux : durée d'amortissement de la participation aux travaux

Une subvention d'équipement de 50 000 € a été versée au syndicat des eaux pour les travaux de renforcement du réseau Rte de la Grotte devant le groupe scolaire et le cimetière.

Le conseil municipal fixe la durée d'amortissement à 10 ans à compter de 2015

VOTE POUR A L'UNANIMITE

10- Révision du plan communal de sauvegarde et du DICRIM

Le plan communal de sauvegarde fera l'objet d'une mise à jour suite au renouvellement du conseil municipal en 2014 et sera envoyé à tous les services de l'Etat. Le DICRIM restera inchangé.

11- Présentation de l'avancement du PLU

Le cabinet JAMEY élaborera fin mars un rapport pour la commission Urbanisme pour présentation du PADD avant débat en conseil.

12- Centre de Gestion du Doubs : renouvellement de la convention du service de remplacement

Le conseil municipal autorise le maire à renouveler la convention du service de remplacement avec le centre de gestion du Doubs pour assurer des missions temporaires en cas d'absences du personnel.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

13- Demande de subvention pour le programme ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal de Byans sollicite une subvention du SYDED pour la création d'un réseau d'éclairage public Chemin des Combes dont le chiffrage opérationnel s'élève à :

- Travaux pour 19 200 € ht
- Maitrise d'œuvre pour 1 536 € ht
- TOTAL 20 736 € ht

VOTE POUR A L'UNANIMITE

14- Questions diverses : Néant

Fin de la séance à 23h25.